

# ACTION URGENTE

## JAPON. DEUX HOMMES EXÉCUTÉS, UN TROISIÈME ENCORE EN DANGER

**Deux hommes, Hidenori Ogata et Kazuo Shinozawa, ont été pendus à Tokyo, la capitale du Japon, le 28 juillet. Sur les cinq hommes condamnés à mort dans ce pays dont les noms figuraient dans l'action urgente 54/09, quatre ont désormais été exécutés. Le cinquième, Hiroshi Zoda, pourrait l'être à tout moment.**

**Hidenori** (ou Hideki) **Ogata** et **Kazuo Shinozawa** ont été exécutés par pendaison au centre de détention de Tokyo. Ils avaient été reconnus coupables de meurtre. La Cour suprême avait confirmé la condamnation à mort de Kazuo Shinozawa en février 2007. Hidenori Ogata avait fait part de son intention de renoncer au recours formé par son avocat contre sa condamnation à la peine capitale, qui avait été confirmée par la Cour suprême en juillet 2007. Ces deux hommes sont les premières personnes à être exécutées au Japon depuis les élections d'août 2009 et l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement.

**Hiroshi Zoda** risque toujours d'être exécuté très prochainement. Il est lui aussi incarcéré au centre de détention de Tokyo.

Au Japon, les condamnés sont exécutés par pendaison, généralement dans le plus grand secret. Habituellement, les prisonniers sont prévenus quelques heures avant leur exécution, mais il arrive que certains n'apprennent qu'au dernier moment qu'ils vont être pendus. Les condamnés qui ont épuisé toutes les voies de recours savent qu'ils peuvent être exécutés à tout moment. Les familles ne sont averties qu'une fois que l'exécution a eu lieu.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en japonais, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous regrettez la décision prise par la ministre de la Justice de procéder à l'exécution de Hidenori Ogata et Kazuo Shinozawa ;
- exhortez la ministre à ne pas faire exécuter Hiroshi Zoda ;
- demandez-lui d'instaurer immédiatement un moratoire sur la peine capitale en vue de l'abolition de ce châtiment, ainsi que de commuer toutes les condamnations à mort.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2010 À :

#### Ministre de la Justice :

Keiko Chiba  
Ministry of Justice  
1-1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-8977  
Japon

Fax : +81 3 5511 7200

Formule d'appel : *Dear Minister, /  
Madame la Ministre,*

#### Copies à :

#### Premier ministre :

Naoto Kan  
Prime Minister  
Prime Minister's Office  
1-6-1 Nagata-cho, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-8968  
Japon

Fax : +81 3 3581 3883

Courriel : via son site Internet :

[http://www.kantei.go.jp/foreign/forms/co  
mment.html](http://www.kantei.go.jp/foreign/forms/comment.html)

#### Journal :

Asahi Shimbun  
5-3-2 Tsukiji  
Chuo-ku  
Tokyo 104-8011

Japon

Fax : +81 3 3545 0285

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Japon dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 54/09 (ASA 22/002/2009). Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA22/002/2009/fr> et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA22/012/2009/fr>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

JAPON. DEUX HOMMES EXÉCUTÉS, UN TROISIÈME ENCORE EN DANGER

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces ordres d'exécution sont les premiers signés par la ministre de la Justice, Keiko Chiba, depuis qu'elle a pris ses fonctions au sein du gouvernement formé par le Parti démocrate du Japon en septembre 2009. Sept personnes ont été exécutées l'an dernier, mais aucune exécution n'avait eu lieu depuis le 28 juillet 2009.

À la suite des pendaisons du 28 juillet, Keiko Chiba, qui s'était auparavant prononcée contre les exécutions, a annoncé que la création d'un groupe de travail sur la peine capitale au sein du ministère de la Justice était prévue. C'est la première fois qu'un ministre assiste en personne aux exécutions.

Action complémentaire sur l'AU 54/09, ASA 22/006/2010, 30 juillet 2010

